



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. : 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

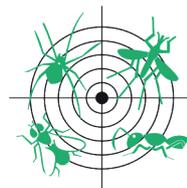
Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

A46
05/24

FIRAMP aérosol

INSECTICIDE À EFFET CHOC « VOLANTS ET RAMPANTS »

Alternative aux organochlorés ou phosphorés
auxquels certains insectes sont devenus résistants



CARACTÉRISTIQUES

- Action immédiate.
- Formulation insecticide à base de pyrèthre destinée à lutter contre les insectes volants et rampants.
Le pyrèthre a un excellent effet létal (Kill) et effet choc (Knock-down). La formulation est renforcée avec un synergisant qui augmente l'effet choc (KD) et apporte 100% de mortalité sur les insectes ciblés.
- Concentration des matières actives :
 - Chrysanthemum cinerariaefolium, extrait de fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu avec supercritique CO₂ (cas n° 89997-63-7): 0,15% m/m.
 - Piperonyl butoxyde (cas n° 51-03-6): 1.50% m/m (synergisant) : grâce à son mode d'action unique sur le système biochimique des insectes, il s'avère être un outil efficace pour prévenir et combattre la résistance aux insecticides.
- Formulation testée sur de nombreuses espèces (en traitement de l'atmosphère – en traitement de surface et en tir direct): mouches (*Musca domestica*), moustiques, moustiques tigres, guêpes, cafards (*Blatta orientalis*, *Blattella germanica*, *Periplaneta americana*), fourmis noires, fourmis pharaon.

MODE D'EMPLOI

- Ne pas pulvériser sur/vers l'homme et les animaux.
- Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les aquariums, les terrariums et les cages.
Couper l'alimentation des pompes d'aquarium avant de pulvériser.
- Agiter vigoureusement l'aérosol avant utilisation.
- Pulvériser à raison de 4 à 5 pressions d'1 seconde à 20 ou 30cm/ml sur les lieux de passage (bas de murs, plinthes, encadrements de portes et fenêtres, tuyauteries, fissures, trous...)
 - ou pulvériser directement 2 à 3 secondes sur les insectes
 - ou pulvériser à raison de 6 à 7 pressions d'1 seconde dans l'atmosphère pour une pièce de 20 m².
- Après le traitement, quitter la pièce et laisser agir 15 minutes.

Renouveler le traitement toutes les 2 semaines en cas de présence d'insectes.

Renouveler plus souvent lorsqu'il est appliqué dans des fissures et des crevasses soupçonnées d'abriter des insectes rampants.

En cas de projection accidentelle sur les mains ou la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension.

Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

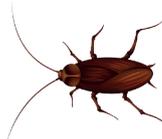
Usage biocide **TP18**, considéré comme dangereux à utiliser avec précaution.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique	: liquide
Couleur	: jaune clair
Odeur	: caractéristique
Point d'éclair	: < 0°C
Densité relative	: 0,77 (PA)
Inflammabilité	: 99% des composants inflammables

GAZ PROPULSEUR

Butane - Propane



PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

Page 1 sur 1

S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218